

L'Épiveuille

Bulletin d'information municipale

République Française
Département de la Haute-Garonne



MAIRIE D'AIGREFEUILLE

Janvier 2021



Le mot du Maire

Chères Aigrefeuilloises, Chers Aigrefeuillois,

L'hiver est là, ses aubes grises et un pessimisme qui semble vouloir étendre son empire : une crise sanitaire bien installée, un automne déjà troublé et à maints égards violents, au cours duquel notre devise républicaine a été fortement ébranlée.

De sorte que jamais, semble-t-il, l'avenir et singulièrement l'avenir de nos enfants, n'est apparu aussi incertain.

Mais nous sommes partis ENSEMBLE et nous entendons le rester malgré les appels à la séparation, à la division, malgré les appels au meurtre, tragiquement entendus, et dont Samuel Paty a été la victime. Rester ENSEMBLE, c'est aussi se battre pour rester ce que nous sommes.

Dans l'immédiat, cette crise sanitaire nous impose ses contraintes : la distanciation physique, l'isolement, et les conséquences de celles-ci : des relations sociales perturbées, dégradées ; aussi devons-nous redoubler de vigilance et de solidarité.

Sur le territoire de notre commune, nos associations ont su finalement se réinventer, trouver des alternatives ; ainsi des cours en « visio ». Mais il faut et faudra sans doute aller plus loin : s'interroger sur les pratiques sportives, les rassemblements conviviaux et festifs etc ; apporter des réponses aux entreprises et commerces en difficulté ; en d'autres termes, il faudra se pencher sur les fragilités nées de cette crise et tâcher de ne laisser personne au bord de ce chemin de croix...

Oui, décidément, cette période est exceptionnelle et singulière ; elle renvoie chacune et chacun à sa propre responsabilité et jamais, peut-être là encore, le civisme, dans notre histoire récente, n'a-t-il été si important.

Mais les aubes grises laisseront la place à des aubes plus radieuses ; la lumière reviendra, nous sortirons de ce tunnel, la vie reprendra ses droits, sans doute et peut-être faut-il l'espérer ainsi, différemment ; et de ces différences il faudra tirer parti, de ces différences, il faudra faire des atouts pour notre futur ; l'équipe municipale, j'en suis certain, saura répondre à ces défis...

Le présent, cependant, a ses exigences : nous ne pourrions malheureusement nous retrouver cette année pour la cérémonie des vœux que nous souhaitions coupler avec un événement festif.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Votre Maire, Christian ANDRÉ

Les activités périscolaires à l'école

Malgré la covid-19, de nombreuses activités sont proposées dans le respect des règles sanitaires à la garderie municipale de l'école d'Aigrefeuille. En effet, l'atelier Couture a commencé depuis octobre 2019 pour toutes les classes élémentaires, et est un réel succès auprès des enfants (les lundis de 16h40 à 17h40). L'activité Zumba, à l'origine pour les classes de maternelle, a si bien fonctionné que des cours pour les élémentaires ont été rajoutés (les jeudis de 16h40 pour les maternelles, les lundis de 16h40 à 17h40 pour les élémentaires). Pour la Couture et la Zumba, un système rotatif des classes est mis en place afin que tous les enfants puissent participer aux activités tout en respectant le protocole sanitaire. Les nouveaux plannings de ces deux activités seront consultables sur l'affichage devant l'école dès la rentrée de janvier 2021. De plus, de nombreuses activités manuelles ont été réalisées avec les enfants de la garderie municipale et du centre de loisirs d'Aigrefeuille (le mercredi). De nombreuses activités et surprises restent à venir pour le reste de l'année sur le thème des fleurs et de l'environnement, et autres !

L'équipe municipale de la garderie



La loi EGalim (30/10/2020) pour Etats Généraux de l'alimentation, vise à :

- Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition.
- Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes.
- Accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs.
- Promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.

En d'autres termes, cette loi vise à équilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et à aller vers une alimentation saine, durable et accessible à tous avec quelques contraintes pour les cantines de collectivités et notamment les cantines/services de restauration scolaires :

- 1- Au 1^{er} janvier 2022, 50% de produits de qualité et durable dont au moins 20% de Bio.
- 2- Diversification des sources de protéines : au moins un repas végétarien par semaine avec légumineuses ou céréales ou œufs ou produit laitier pour l'apport protéique.
- 3- Substitution des plastiques avec le Zéro plastique obligatoire pour le 1^{er} janvier 2025.
- 4- Lutte contre le gaspillage alimentaire et dons (mise en place d'une convention de dons avec une association habilitée).
- 5- Programme « Fruits et lait dans les écoles » : associer une action éducative à la distribution de produits de qualité.

meal canteen
l'app anti-gaspi de la restauration collective

Loi EGalim

1er novembre 2018

LOI ISSUE DES ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION

156 000 participants **69** articles **300h** débat **5 000** amendements

QUE DIT LA LOI ?

3 OBJECTIFS SIMPLES

- meilleure rémunération
- meilleure qualité
- saine, sûre, durable

CE QU'IL FAUT RETENIR !

20% bio à la cantine & **50%** produits de qualité

EN RESTAURATION COLLECTIVE

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

1 repas végétarien 1 fois par semaine

INFORMATIONS

consultation des menus par voie électronique

LABELS

ORIGINE QUALITE, PÊCHE DURABLE MSC

Les désormais traditionnels spectacle et goûter de Noël préparés par la mairie ont bien eu lieu cette année encore. Avec une organisation conforme au protocole sanitaire, les élèves ont pu assister à la représentation de Max le magicien.

Le spectacle s'est déroulé en 2 séances, une pour les élèves de maternelle et le CP à partir de 14h et une pour les élémentaires en suivant. Le non brassage a ainsi pu être respecté.

Entre émerveillement et bonne rigolade, petits et grands ont pu apprécier à leur manière les différents tours de magie. Max en a même fait participer certains. Le lapin et les colombes s'en souviennent encore.

Chacun a ensuite regagné sa classe où un goûter l'attendait sur son bureau. Les élèves d'élémentaire l'ont pris en extérieur dans la cour de récréation pendant que les élèves de maternelle recevaient la visite du père Noël de passage sur Aigrefeuille avant d'entamer sa tournée éclair autour de la planète le soir du 24 décembre.

La cloche a ensuite sonné, il était l'heure de se dire : « Au revoir, bonnes fêtes et à l'année prochaine ! »



Retour de l'association Cadre de Vie Environnement Urbanisme sur la commune, renommée **Aigrefeuille Environnement** pour traiter de la Nature et de l'Environnement dans notre commune.

Nous pensons que le changement doit commencer autour de nous au niveau **local** pour un village **engagé** dans une dynamique **positive**.

Nos objectifs à votre service sont :



- ◆ La mise à disposition d'informations et de communication sur notre site internet, le compte instagram, l'Epifeuille et un bulletin trimestriel (lien ci-dessous)
 - ◆ Un lien privilégié avec la mairie pour accompagner et suivre les actions de l'équipe municipale
 - ◆ Des actions locales en lien avec la mairie et les autres associations
- Vous pouvez consulter notre [site internet](#) et vous abonner à notre compte Instagram (flash-code ci-contre).

Nous vous donnons rendez-vous pour une **réunion publique** virtuelle compte-tenu de la situation sanitaire le **jeudi 4 février de 21h à 22h** : <https://meet.google.com/rzw-zfwb-bpx>

Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous tous et n'hésitez pas à nous écrire sur notre boîte email : **AigrefeuilleEnvironnement@gmail.com**

Lien vers nos bulletins : <https://sites.google.com/view/aigrefeuille-environnement-31/nos-bulletins>

L'âge d'or

Enfin cette Année « cauchemardesque » se termine !

Nous avons pourtant bien démarré 2020 avec notre repas pour l'Épiphanie, les activités hebdomadaires : gymnastique, marches, concours de belote jusqu'au jour où patatras tout dut être arrêté immédiatement !

Confinés, isolés, nous nous sommes organisés pour maintenir un lien avec les plus âgés et vulnérables ; puis vint le temps des vacances, de notre très beau voyage en Corse sous un chaud soleil automnal et dans une super ambiance masquée mais festive; nous attendions ce voyage depuis si longtemps... !

Vint ensuite le temps du Beaujolais Nouveau sous un deuxième confinement.

Qu'à cela ne tienne, nous n'allions pas nous laisser faire et c'est ainsi que, chacun chez soi, plus d'une quarantaine d'adhérent(e)s, ont partagé des moments en dégustant une excellente Poule Au Pot commandée chez un restaurateur/traiteur.

Nos activités reprendront dès que possible et notre prochain voyage, début septembre, nous conduira au Tyrol !

Nous espérons que 2021 sera une année plus clémente pour chacun d'entre nous et nous apportera beaucoup de Joies et d'Amitié Partagées avec un lien social entièrement retrouvé.

Nous remercions la nouvelle municipalité pour sa bienveillance en ces temps difficiles et nous vous souhaitons à tous, Maire, membres du Conseil Municipal, Employé(e)s de Mairie, habitant(e)s d'Aigrefeuille, et bien sûr membres de l'Age d'Or une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2021



ACCA

Durant la saison 2020/2021 qui s'achève, l'ACCA d'Aigrefeuille qui compte 13 sociétaires, a procédé à l'**élection du nouveau bureau** :

Président : Stéphane FIGNES
Vice – Président : Jean GONZALEZ (non chasseur)
Trésorier : Pierre CAROBENE
Secrétaire : Matthieu PASCO

Le **recensement du gibier** sur le territoire, effectué par l'ACCA, a mis en évidence une grave diminution de la population des perdrix rouges, due à la prolifération de pies et corneilles, considérées comme nuisibles aux nichées ou couvées.

Suite aux dégâts occasionnés par les sangliers sur les cultures environnantes et notamment sur le parcours de golf du Domaine Estolosa, l'ACCA Aigrefeuille a organisé **des battues** à la demande de la Préfecture de la Haute-Garonne : 6 sangliers ont été prélevés à ce jour.

Cette année, si particulière, a impacté les **projets d'animation** de l'ACCA, le « Repas Chevreuil » et les « ateliers culinaires » qui n'ont malheureusement pas pu être réalisés.

L'ensemble des membres de l'ACCA d'Aigrefeuille vous souhaite une bien meilleure nouvelle année et surtout une excellente santé.

Le président.

« Le foyer rural d'Aigrefeuille vous souhaite une nouvelle année remplie d'étincelles d'amour, de joie, de découverte de soi, des autres pour vivre dans un monde meilleur. Fini 2020 et ses tracasseries, ouvrons notre cœur à la nature, à notre essentiel, prenons soin de nous et de nos proches, c'est en cela que le foyer rural d'Aigrefeuille continue de vous accompagner en proposant des activités culturelles, sportives et méditatives en visio pour garder ce lien si précieux entre les hommes »

Plus d'informations par mail : fr.aigrefeuille.31280@gmail.com
ou sur notre site internet : fr-aigrefeuille.blogspot.com

Foyer rural d'Aigrefeuille

Bonne année 2021

amour culture danse
joie sport
nature
couture méditation

Géraldine Loulier, Présidente du Foyer rural d'Aigrefeuille

APE

Chose promise, chose due !!

Dans le dernier numéro, nous avons évoqué quelques changements dans nos actions afin de nous adapter à la situation. Nous avons tenu à rester actifs. La célèbre boom d'Halloween ne pouvant avoir lieu, nous avons tenu à maintenir le concours de citrouilles avec « pose avec ta citrouille » !!

Et quel succès !! Le grand jury des enfants a élu Diane Alméras chez les maternelles et Arthur Pigasse chez les élémentaires. C'est avec une grande joie que nous avons pu admirer les sculptures et œuvres d'art de nos petits Aigrefeuillois autour de cucurbitacées en tout genre. A vous d'en profiter !!

Puis la saison de Noël s'est approchée. Nous avons revisité le marché de Noël avec le catalogue de Noël. Nous vous avons proposé des objets artisanaux. Nos petites mains ont redoublé d'efforts afin d'honorer les nombreuses commandes. Le bravo sera destiné, cette fois-ci ci aux mamans de l'APE qui se sont investies de près ou de loin dans le projet du catalogue de Noël.

Merci à tous ceux qui nous suivent dans nos actions, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, A bientôt !!

Vous pouvez désormais nous suivre sur facebook "APE Aigrefeuille" : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100005579088016&pnref=story>

L'équipe de l'APE



Les agents municipaux mobilisés pendant la crise sanitaire

La crise sanitaire liée à la COVID a forcé les collectivités à se réorganiser.

La Mairie d'Aigrefeuille ne fait pas exception et les agents municipaux ont su faire preuve de souplesse et d'un grand sens du service public pour permettre à la mairie de s'adapter au nouveau contexte.

En effet, les services ont dû trouver des réponses à chaque situation exceptionnelle depuis le mois de mars 2020.

Pour les agents administratifs, la **veille juridique** au cours du premier confinement fut particulièrement complexe, chaque jour dévoilant son lot de **nouvelles règles**. Souvent, le bon sens a été leur premier guide en attendant que les textes législatifs viennent donner un cadre juridique à leurs actions. On peut citer en exemple les utilisations des salles municipales, les délais légaux pour les autorisations d'urbanisme, les annulations de mariages et de PACS, les modifications du calendrier électoral etc.

Pour les agents des écoles, c'est l'application des différents **protocoles sanitaires** qui a fortement impacté les pratiques : modes et fréquences de désinfection et nettoyage des locaux et du matériel pédagogique, organisation des services de cantine, changement des horaires et surveillance par petits groupes des enfants dans la cour pour éviter les mélanges entre enfants de classes différentes.

Mais c'est pour les agents techniques que les changements ont sans doute été les plus importants car en plus de leurs tâches traditionnelles, ils ont aidé les animateurs à garder les enfants à l'école le matin et le soir lors de la garderie ainsi que pendant le repas de midi. Ceci nous a permis d'être en **conformité avec le protocole sanitaire** qui demandait d'éviter le brassage des enfants de classes différentes avec pour conséquence de faire appel à du personnel supplémentaire pour surveiller chaque groupe. Grâce à cette mobilisation et à la motivation du personnel technique, bien loin de l'image de « la brigade des feuilles », nous avons pu maintenir le service de garderie ouvert.

Comme dans beaucoup d'entreprises et d'administrations françaises, les agents de la mairie d'Aigrefeuille ont su, chacun à leur niveau, s'adapter pour continuer, dans ce contexte exceptionnel, à vous rendre le meilleur service possible.

Et tout ça avec la coopération des enfants grâce à des outils d'affichage ludique fournis par Toulouse Métropole



Je m'appelle Nathalie LOULIER et je travaille à la mairie d'Aigrefeuille depuis novembre 2008 sur un poste d'adjoint administratif. Parmi les missions que j'exerce, celles de l'accueil et de la communication, au sens large du terme, occupent une place importante et à mon sens font partie intégrante de ce que chaque administré attend du service public au sein d'une mairie. Etre à l'écoute, disponible, maintenir le lien avec les habitants, les associations, les élus de la commune et rendre donc service sont des missions qui m'intéressent.



Je suis en charge également de la gestion des appels téléphoniques, des courriers et courriels, de l'agenda du Maire, de la rédaction de divers documents, du mandatement de factures, des commandes des repas de la cantine, de l'Etat civil, de l'enregistrement des PACS, du recensement des jeunes, du secrétariat du CCAS, du marché de Plein Vent en tant que régisseuse, de l'organisation de l'Aide aux devoirs, de l'organisation administrative de la fête locale, des locations de la salle des fêtes et de la remorque...

Anecdote : lorsque les mots se transportent de la mairie, la maison commune, à la maison d'habitation : « Mairie d'Aigrefeuille, bonjour ! » sont des mots que je prononce plusieurs fois par jour et il m'est arrivé également de les dire en décrochant le téléphone fixe de mon domicile ou encore en répondant à un appel sur mon portable.

Je m'appelle Sylvain Noudjingar. J'occupe le poste de secrétaire général de la Mairie depuis 2014.

En général je suis celui que les habitants voient le moins. On me demande d'ailleurs parfois ce que je fais exactement à la mairie car je suis moins souvent en contact avec le public que mes collègues.



Mes missions sont très diverses, c'est d'ailleurs ce que j'apprécie dans mon travail. J'accompagne le maire et les conseillers municipaux sur le plan juridique et financier pour la bonne réalisation de leurs projets pour la commune. Ce travail en lien constant avec le maire et le conseil municipal est particulièrement intéressant. Mes tâches quotidiennes sont très variées : comptabilité et finances, gestion des ressources humaines, veille juridique, suivi des opérations d'aménagement...et la foultitude de problèmes divers et variés à régler pour faire tourner notre petite administration municipale.

Anecdote : Une journée a vraiment symbolisé la polyvalence de mon poste. Lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de Toulouse Métropole, nous avons souvent des réunions à Toulouse afin d'établir un diagnostic du territoire métropolitain sur lequel la Métropole s'appuiera pour prendre les bonnes décisions en matière d'urbanisme. Ainsi, nous avons passé la journée avec des urbanistes, des géographes, des spécialistes des questions de transports, des chercheurs en environnement dans des débats sur les grands enjeux métropolitains. Après ces réunions très enrichissantes, le retour à la réalité en revenant au bureau : je devais commander du papier toilette en urgence pour les écoles.



Je m'appelle Martine BONNET, au sein de la collectivité je suis un assez rare spécimen de l'ère du siècle passé puisque j'occupe mes fonctions depuis 1/4 de siècle...et de ce fait je conserve la mémoire du village dans les strates de mon cœur.

Mes missions s'orientent principalement sur la gestion de la liste électorale et l'organisation des scrutins municipaux ; la réception et le suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme sous toutes leurs formes, (le volet fiscal étant un élément non négligeable), les ventes de maisons par le biais des demandes notariées, les prises d'arrêtés municipaux relatifs aux occupations de voirie, ainsi que la mise à jour des foyers au gré des arrivés et des départs des administrés.

Je suis également chargée de la vente des concessions au cimetière.

J'ai mis en place le suivi des commandes des repas et la facturation correspondante ainsi que, sur le même principe, celui de la garderie péri-scolaire (en lien avec le foyer rural pour le suivi des enfants qui participent aux ateliers) pour effectuer la facturation.

Une anecdote : Mon bureau est à l'image du village, qui est en forte expansion au niveau des travaux, il est en chantier.... C'est-à-dire qu'il est submergé de dossiers dont le symbole le plus visible est une pile impressionnante de dossiers qui s'incline inéluctablement vers le sol. Elle est connue de tous sous l'appellation "Tour de Pise" que l'année 2021 verra disparaître, c'est à ce stade le vœu d'intention....

Bien trier ses déchets

DANS LA POUBELLE JAUNE

- **Bouteilles, bidons, flacons en plastiques** : boissons, aliments, sauces, produits de douche...
- **Briques alimentaires** : lait, soupe, jus de fruit, sauces...
- **Emballages métalliques** : déodorants, conserves, bouteilles, canettes..
- **Emballages cartonnés et papiers** : boîtes et packagings en carton, magazines, journaux, prospectus...



SAUF

À jeter dans la poubelle ordinaire (Non trié pour le moment à Toulouse)

- **Suremballages en plastique** (revues, pack de bouteilles, lot de boîtes de gâteaux, certains papiers cadeaux)
- **Papiers** salis ou gras
- **Barquettes** en polystyrène ou plastiques alimentaires (pots de crème fraîche, pots de yaourt, barquettes de fruits et légumes, pots de glace...)
- **Mouchoirs** en papier
- **Films** et sacs plastiques souples
- **Pots** de fleurs en plastique
- **Emballage en bois** : boîte de camembert, cagette de légumes, bourriche d'huitres



Les déchets à recycler ne doivent pas être mis dans des sacs plastiques. Ils doivent être vidés mais pas nettoyés.



Ne pas imbriquer les emballages entre eux, les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans les centres de tri.



en cas de doute : jeter les déchets en question dans les ordures ménagères

Recyclage des déchets : questions fréquentes et solutions de tri

Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?

Non. Il suffit simplement de bien les vider pour éviter qu'ils ne salissent les autres déchets. Laver les emballages nécessite d'utiliser de l'eau qu'il faudra ensuite traiter ce qui n'est pas plus écologique...

Comment distinguer les emballages en plastique recyclables ?

Certains emballages en plastique sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière recyclable comme par exemple les pots de yaourts, les sacs de caisse, les films de suremballage...

Faut-il retirer les bouchons des bouteilles et flacons en plastique ?

Non. Inutile de séparer bouchons et bouteilles : ils appartiennent au même groupe de recyclage. De plus, cela permet de garder les bacs propres (dans le cas où il resterait un peu de liquide dans un flacon).

Faut-il compacter les bouteilles et flacons plastiques ?

Oui. Les bacs de tri sont ainsi moins rapidement remplis.

Où jeter les boîtes d'œufs ?

Tout dépend de leur composition :

en carton et propre, il faut les jeter dans les bacs jaunes ;

en plastique, elles sont trop légères pour être recyclées et doivent donc être jetées avec les ordures ménagères.

Circulation et stationnement aux écoles

Suite au dispositif du plan Vigipirate au niveau « Urgence Attentat » mis en place début novembre 2020 interdisant le stationnement devant l'entrée des écoles comme demandé par la préfecture, et afin d'assurer la sécurité des piétons et de vos enfants, un arrêté provisoire a été pris pour passer le chemin de l'Autan venant de la mairie jusqu'au croisement de l'allée des Pyrénées en sens unique et en sens interdit dans l'autre sens afin de fluidifier le passage des véhicules.

Ce changement a été respecté dans l'ensemble mais, depuis quelques semaines avant les vacances de Noël, nous avons constaté que certains comportements anarchiques et dangereux étaient de retour aux abords du groupe scolaire concernant le stationnement devant les panneaux d'interdiction, le mauvais sens de circulation avec des manœuvres de retournement dangereuses et le stationnement sur les trottoirs.

Afin de permettre à tous les parents de pouvoir amener et récupérer leurs enfants en toute sécurité, il nous paraît utile de faire quelques rappels.

Il est interdit :

- De stationner devant le groupe scolaire et les trottoirs réservés aux piétons. Un nouveau parking face au terrain de tennis ainsi que celui du terrain de basket sont à votre disposition.
- De prendre le sens interdit.
- D'effectuer des manœuvres de retournements.

Enfin, suite aux remarques de certains riverains du chemin de l'Autan, un aménagement de circulation piétonne et de traversées de route sécurisées sera mis en place en début d'année 2021 afin que nos écoliers, collégiens et lycéens puissent se rendre à l'école, aux arrêts de bus scolaire place de la mairie en toute sécurité .

La nouvelle place du village

Suite à la construction de logements collectifs et de la nouvelle place du Belvédère, la mairie a acquis un local commercial au rez-de-chaussée du bâtiment.

L'objectif premier est de louer ce local (local de 240 m² divisible en 2 ou 3 parties, 160 + 40 + 40 ou 170 + 70 m² environ) pour des activités qui apporteraient un réel service aux habitants ainsi qu'un cœur de vie communal.

Pour l'instant, et dans le contexte actuel, le projet d'installer un commerce multi-services de proximité avec restauration rapide n'a pas encore trouvé de candidats malgré plusieurs contacts. Nous continuons nos démarches en ce sens, des pistes sont à l'étude concernant la ou les plus petites parties.

Si vous avez des projets ou que vous connaissez des personnes susceptibles de développer une activité qui correspond à notre objectif vous pouvez contacter la mairie.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

De plus, l'installation d'un cabinet médical devient également une priorité puisque nous venons d'apprendre le départ à la retraite de notre médecin du village.



SÉCURITÉ / RAPPEL RÉGLEMENTATION

Elagage et taille des arbres

Nous avons la chance de vivre dans un espace que l'on peut sans doute considérer comme privilégié. Aigrefeuille, en effet, est assez proche de Toulouse pour jouir des avantages de la « métropole », et assez distante pour profiter des bienfaits de la campagne. Au nombre notamment de ces derniers, le calme et la verdure... La végétation cependant, si elle contribue collectivement et individuellement au bien-être de chacun, doit être entretenue et contenue (voir à cet égard, entre autres, les codes des collectivités territoriales -articles L2212 et suivants- et de la voirie routière-R116-2-). Or, il apparaît que dans quelques parties du village, quelques haies et/ou arbres plantés sur des espaces privés ont une tendance récurrente à déborder sur l'espace public et peuvent donc occasionner des gênes, à la fois d'ordre esthétiques et surtout pratiques : nécessité par exemple pour les piétons de contourner lesdites haies et/ou arbres et de quitter ainsi l'espace sécurisé du trottoir (pour rappel : « les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voiries sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux » ; de même, pour information et peut-être davantage pour une prise de conscience individuelle et collective, le Parlement européen a voté théoriquement l'interdiction de la taille des haies entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, afin, notamment, de préserver les périodes de nidification). Nous appelons donc les propriétaires concernés à remédier à cet état de fait dans des délais raisonnables ; nous savons pouvoir compter sur leur sens des responsabilités, mais croyons néanmoins devoir ajouter que si tel ne devait pas être le cas, nous serions dans l'obligation de procéder nous-mêmes par les voies que nous jugerions les plus adaptées, à la taille demandée, et ce, naturellement aux frais desdits propriétaires. Il est bien évident que nous ne souhaitons pas en arriver à de telles « extrémités ».

Chers habitants, habitantes, il est de la responsabilité de chacun de respecter autant que faire se peut ces dispositions afin qu'Aigrefeuille puisse offrir à tous le visage le plus agréable possible.

Départ

« Chers habitants d'Aigrefeuille,

Après 26 ans de collaboration sans faille avec Anne Le Squéren, notre association a pris fin le 30 novembre 2020 d'un commun accord décidé en début d'année. Anne désirant ralentir le rythme, nous nous sommes donnés une année afin que chacun puisse s'organiser dès le 1^{er} décembre 2020.

Petit retour en arrière : Alors qu'on s'est connu aux soins intensifs de la clinique Saint-Jean Languedoc, je me suis installé pour un exercice libéral sur Toulouse. Anne m'a rejoint alors qu'elle habitait déjà à Aigrefeuille. Très peu de temps après, ma femme mes enfants et moi-même sommes venus résider sur cette même commune. Très rapidement le maire (Christophe Gil) m'a contacté pour me demander si on accepterait d'exercer à Aigrefeuille afin de rendre service aux habitants du village. Durant ces 20 années, nous sommes arrivés à concilier cet exercice sur les deux communes en respectant les contraintes horaires et en expliquant à chaque patient notre organisation tout en collaborant avec les collègues des villages voisins.

C'est la raison pour laquelle, je tenais à remercier toutes les personnes qui nous ont fait confiance pour les soins et accompagnements prodigués du plus jeune ou plus âgé.

Cependant Anne reste sur le secteur en conservant le même numéro de téléphone.

Pour ma part, j'aurai le plaisir de vous rencontrer dans le village.

Thierry Laval »

Flash Info

Le recensement des jeunes de 16 ans est une formalité obligatoire qui doit être faite à la mairie entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant (art R*111-1 du code du service national).

Cette démarche peut être effectuée par le mineur seul ou par ses parents et il est demandé de présenter au secrétariat de la mairie le livret de famille et une pièce d'identité prouvant la nationalité française (CNI ou passeport) de l'adolescent qui se fait recenser.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui est indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté et pour s'inscrire aux concours et examens d'État.

Nous sommes aussi là :



Site internet:

aigrefeuille31.fr



Page Facebook

Facebook.com/Aigrefeuille31



Informations électroniques

Communiquez votre adresse mail à la mairie

Soutien aux personnes / familles en difficultés

Vous rencontrez des difficultés financières importantes?

La mairie peut peut-être vous aider (aide au financement de la cantine, garderie, factures eau, électricité.....)

N'hésitez pas à contacter la secrétaire du CCAS, Nathalie Loulier (0561836897)

Elle vous recevra avec plus grande discrétion.

NAISSANCES

BARHOUMI Isaac, Kaïs	11 octobre 2020
DELAVOIPERRE Théotime, Auguste	24 octobre 2020
FUENTES Enzo, Thierry, Christian	9 novembre 2020
GIVONE Pablo, Philippe, Bernard	04 janvier 2020
PISTRE Charlotte, Chloé	13 juillet 2020
SCHMIDT-LINDNER Grâce, Chantal, Marie	07 mai 2020
VERON Eléonore, Marie, Chantal, Jeanne	05 décembre 2020
VIEU Nolan, Elois, François	26 novembre 2020

Etat Civil 2020

MARIAGES

BERNADET Matthieu et OTTOY Jennifer	12 septembre 2020
CHANSON Antoine et CHAUFFRIASSE Edith	17 octobre 2020
COUANAULT Cédric et HOUSSET Christine	14 novembre 2020
LEFRANCO Frédéric et BOISFER Elisabeth	04 juillet 2020
MERELLE Philippe et BOLUDA DIEZ Dolores	15 août 2020

DÉCÈS

DOMENJOLE André	29 juillet 2020
PELLIZZARI Severino	02 février 2020
MARTINS LOPES Maria	06 octobre 2020

Marché de plein vent d'Aigrefeuille

Depuis plusieurs semaines maintenant, le marché d'Aigrefeuille retrouve son activité d'antan. Présents depuis de nombreuses années, Rémi Péliasse, boucher-traiteur, et Xavier Laborde, pizzaiolo, ont été rejoints, pour notre plus grand plaisir, par un marchand de fruits et légumes, un fromager, un traiteur asiatique et une épicerie vac ambulante avec épicerie salée et sucrée, produits cosmétiques et produits d'entretien. La diversité des produits désormais proposés est un atout essentiel pour la fréquentation du marché.

N'hésitez surtout pas à venir vous y approvisionner, vous y trouverez des produits de grande qualité.

La Culture à Aigrefeuille

En raison des restrictions dues à la Covid, la culture à Aigrefeuille comme partout en France est au ralenti....

Nous espérons vous proposer à nouveau en **2021**:

Une soirée scientifique sur l'Amour avec le Quai des savoirs (Vendredi 16 avril à 19h30: conférence/débat et atelier pour les jeunes)

Le Marathon des mots (juin)

Partir en livre (début juillet)

ANNONCE

Afin de proposer aux habitants d'Aigrefeuille un panorama des entreprises domiciliées sur notre commune, l'équipe municipale invite les chefs, gérants, responsables etc. des dites entreprises, s'ils souhaitent figurer, lors de ce seul tirage, dans le prochain Epifeuille, à se manifester auprès des services de la mairie. Il ne saurait cependant être question de dresser la liste exhaustive des plus de 80 sociétés déclarées sur la commune ; il s'agit simplement d'offrir ici un service pratique et ponctuel, en d'autres termes, de faire connaître aux habitants d'Aigrefeuille les entreprises susceptibles de répondre à des besoins pratiques et ponctuels, tels que maçonnerie, jardinage, électricité etc., et par voie de conséquence, d'offrir, l'espace d'un instant, une lisibilité supplémentaire aux entreprises concernées.

Avis donc aux amateurs !

Ca se passe à Aigrefeuille

L'Epi-pratique

L'agenda

JANVIER

FEVRIER

Lundi 8 à 20h30 : Conseil municipal

MARS

Lundi 22 à 20h30 : Conseil municipal

AVRIL

Lundi 12 à 20h30 : Conseil municipal

Vendredi 16 à 19h30 : Conférence/atelier enfants sur le thème de l'Amour avec le Quai des Savoirs

L'Epifeuille

Journal d'information municipale de la commune d'Aigrefeuille.

Directeur de la publication : Christian André, maire

Responsable de la rédaction : Mary Poupot, adjointe

Comité de rédaction : Mary Poupot, Philippe Sturmel, Lucie Ducros, Florian Coulon, Djemila Afonso, Geneviève Plachot

Conception et mise en page : Mary Poupot

Impression: M&M Communication



Informations pratiques

La Mairie est ouverte **les lundis, mardis, mercredis et vendredis**

9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Téléphone : 05 61 83 68 97

Fax : 05 61 83 45 46

email: accueil@aigrefeuille31.fr

*Marché de plein vent:
Tous les mardis soirs*

La Médiathèque vous accueille à nouveau, avec un protocole spécial Covid (masque, désinfection des mains et ouvrages, 7 personnes maximum en même temps et aérations fréquentes)

Jackie vous y attend et se fera un plaisir de vous accompagner et vous conseiller dans vos choix parmi les 4500 ouvrages proposés dont 600 provenant de la médiathèque départementale et renouvelés 2 fois par an.

accueil@aigrefeuille31.fr

Horaires :

Lundi : fermée

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 16h- 18h30

Planning de ramassage des déchets verts

Rappels importants :

1. Les déchets doivent être déposés sur le trottoir, devant l'habitation, dans des sacs d'un poids raisonnable et en nombre restreint (8 sacs de 35 kg maximum).
2. Les grandes coupes doivent être réunies en bottes facilement manipulables.
3. Evitez de mettre les déchets trop tôt avant la date de ramassage.
4. Pour les gros volumes de déchets la Mairie met à disposition une benne.

	les mercredis :		
Janvier	6	20	
Février	3	17	
Mars	3	17	31
Avril	14	28	
Mai	12	26	
Juin	9	23	
Juillet	7	21	

Horaires de tonte et de bricolage

lundi à vendredi :
de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h
samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
dimanche et jours fériés :
de 10 h à 12 h uniquement

Pharmacie de nuit Toulouse : (76 allées Jean Jaurès)
05.61.62.38.05

Dentiste de garde (permanence) : 05.61.54.80.80

Vétérinaire de garde : Clinique vétérinaire de l'Autan -
05.61.24.45.20

Médecin de garde : 3966 « Allo Docteur » ou le 15 en cas d'urgence vitale

Masseur-Kinésithérapeute : Carine LECHA (05.61.81.86.48)

Infirmière : Nelly LONGUET (06 13 37 0670)

(Mme Longuet pratique le test dépistage COVID PCR à domicile)

Gendarmerie Lanta : 05 62 18 63 13

Taxi Patrick : 06 10 63 48 29



Pour connaître la pharmacie de garde, appelez

Information actualisée des pharmacies de garde les plus proches

Résogardes
3237

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H